

Alberta, au moment où les Indiens de cette province ont élu six délégués pour les représenter aux audiences sur les Indiens à Ottawa, pourquoi n'a-t-il pas déclaré à ce moment-là que l'Alberta n'avait droit qu'à quatre délégués?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question prête à controverse.

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION SUR  
«LES INDIENS ET LA LOI»

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Il y a quelque temps, plus précisément le 18 décembre, j'ai posé une question sur la possibilité que le gouvernement ou le ministre fasse une déclaration au sujet de la politique du gouvernement sur le document intitulé: «Les Indiens et la loi». Depuis lors, on ne nous a rien dit. Je me demande si le ministre pourrait étudier la question pour qu'on sache à quoi s'en tenir.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ai étudié ce problème et je ne pense pas pouvoir déposer le décret du Conseil dont il est question. Je n'ai pas encore obtenu une réponse définitive, mais j'espère pouvoir en donner une à l'honorable député cette semaine.

[Traduction]

**M. Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je pense que le ministre n'a pas saisi ma question. Je n'ai pas parlé de décret du conseil. J'ai signalé que, le 18 décembre, j'avais demandé si le gouvernement ferait ou non une déclaration sur son attitude à l'égard du document intitulé: «Les Indiens et la loi». On m'a répondu qu'on examinerait la question. Le ministre me parle maintenant d'un décret du conseil et je ne vois pas quel est le rapport.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Je vais étudier la question, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

## L'AGRICULTURE

### LA RÉPARTITION DES SIÈGES AUX SÉANCES DU CONGRÈS

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Des cultivateurs s'étant plaints qu'on ne leur avait alloué qu'une faible partie des 400 sièges disponibles au

[M. Yewchuk.]

congrès de l'agriculture qui doit se tenir en mars, le ministre voudrait-il envisager une redistribution des sièges afin d'assurer aux cultivateurs la représentation à laquelle ils ont droit à une conférence qui doit décider de leur avenir?

**L'hon. H. A. Olson:** Monsieur l'Orateur, 175 des 400 sièges ont été réservés à des groupes de producteurs. Je pense que la conclusion qu'en tire le député est injuste, car des 225 sièges restant, 105 ont été alloués aux ministères provinciaux et au ministère fédéral de l'Agriculture. De plus, 25 sièges ont été réservés aux facultés d'agriculture des universités canadiennes. Je ne pense donc pas que l'assertion du député soit le moins du monde justifiée.

**M. Gleave:** Une question supplémentaire, qui découle de ma question précédente. Selon les représentants des producteurs de légumes de l'Ouest, aucun siège au congrès n'a été attribué à un organisme ou à une commission de vente de l'Ouest du Canada. Le ministre voudrait-il examiner cette affaire en particulier et prendre toutes les mesures nécessaires?

**M. l'Orateur:** Le député a adressé une instance au ministre.

### LES DOCUMENTS PRÉPARÉS POUR LES DÉLÉGUÉS

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** On a posé hier sur le congrès agricole une série de questions auxquelles je pourrais peut-être répondre brièvement. Tout d'abord, j'ai appris que des exemplaires des documents destinés au congrès ont été fournis aux membres du comité permanent de l'agriculture. Le nombre en est limité, mais si les députés m'informent qu'ils aimeraient en obtenir, je serai heureux de leur en procurer.

## LES MACHINES AGRICOLES

### LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Je signale également que j'ai pris contact avec la Commission royale d'enquête sur les machines agricoles. Ses membres m'ont appris qu'ils espèrent pouvoir publier l'étude concernant tous les aspects de la fixation du prix des machines agricoles bien avant la présentation du rapport final. D'après la Commission, un rapport provisoire concernant seulement le prix relatif des machines agricoles en Grande-Bretagne et au Canada pourrait nous induire en erreur. Elle pense que l'étude complète serait beaucoup plus utile. Celle-ci sera disponible sous peu.